

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Vous avez dit « urbanisme »... quels sont les enjeux, quelles sont les règles ?

Notre Plan Local d'Urbanisme (nommé couramment P.L.U.) va être mis en révision : c'est l'outil politique de l'aménagement de notre territoire. Nous ne sommes pas les seuls « maîtres à bord », il y a de nombreux intervenants dans le processus d'élaboration ou de révision d'un P.L.U. : État par l'intermédiaire du Préfet, Personnes Publiques Associées (P.P.A.), c'est-à-dire la D.D.T. (Direction Départementale du Territoire), la Région, les autres Communes de l'Agglomération de Plaine Vallée (nous devons respecter un Schéma de Coordination Territoriale, de déplacements urbains ainsi qu'un P.L.H.I. (Plan Local d'Habitat Intercommunal) qui doit être approuvé par le préfet de Région. Les habitants seront aussi consultés et il est à noter qu'une commission du Conseil Communal Consultatif travaille d'ores et déjà sur la thématique de l'identité de la ville.

Notre mission, en tant que responsables politiques, consiste à anticiper ou accompagner les décisions qui nous paraissent bonnes et utiles pour un développement harmonieux de notre Commune et à freiner, voire bloquer, les directives extérieures qui pourraient nous être imposées par certains de nos partenaires extérieurs.

Nos contraintes sont de plusieurs ordres :

Les contraintes physiques : notre ville de Deuil-La Barre (22 500 habitants et 375 hectares de superficie) est traversée (j'ai envie d'écrire « scarifiée ») par deux voies de chemin de fer (d'où l'auto-pont) et deux routes départementales importantes en terme de circulation : les départementales 928 et 311.

Les contraintes administratives : environ 40% du territoire de la commune (situé au nord) est impacté par le P.E.B. Zone C (Plan d'Exposition au Bruit créé par l'aéroport CDG) qui restreint considérablement les droits à bâtir : démolition-reconstruction limitée à un logement pour un logement et extension de logement existant à 30% maximum de la superficie existante.

Nous devons ajouter les réserves foncières toujours au nord de la ville pour l'éventuel passage du « futur » Boulevard du Paris gelé depuis 1936 et celles du Moutier en zone N (Naturelle) imposée par le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France).

Les contraintes législatives : obligation d'avoir dans les prochaines années un parc de logements sociaux de 25% (contre 20% auparavant / loi ALUR de Cécile Duflot) ; or nous ne sommes actuellement qu'à 17% (taux imposé aux communes en politique de la ville) et nous ne voyons pas très bien où nous pourrions créer ces logements sans détruire les logements individuels existants ; de plus le Préfet souhaite que l'on densifie autour des gares (ce qui est déjà le cas).

Nous développerons nos atouts à l'occasion d'une prochaine tribune.

Gérard Delattre, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et aux travaux et le groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

Bonne Rentrée à tous

À l'heure où nous écrivons, fin juillet, puisqu'il faut écrire la tribune de septembre en juillet, nos esprits sont encore marqués par la tragédie de Nice. Été meurtrier qu'aucun acte politique international ne vient atténuer. Des Anglais qui envoient un signe très grave à l'Europe : oui, tout peut s'arrêter un jour si on ne fait une Europe plus sociale et pas uniquement fondée sur la dette indigne envers les banques. Au niveau national, le gouvernement dégage son calibre 49.3 pour une loi de destruction du code du travail : *démocratie sociale quand tu nous tiens.*

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à l'aide d'un magazine municipal désormais bimestriel (tous les 2 mois) **supprimant de 50 % le droit d'expression de la minorité** envers les Deuillois : *démocratie locale quand tu nous tiens...*

Une rentrée avec des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) gratuites maintenues à Deuil ; bravo à cette municipalité alors qu'il n'y a toujours pas de NAP à Montmagny mais toujours plus de caméras de vidéo-surveillance et qu' à Soisy-sous-Montmory, les NAP sont **payantes** à 8h45 du matin, moment de la journée où l'enfant est le plus disposé à l'apprentissage du savoir : *baronnie locale quand tu nous tiens...*

Une bonne rentrée, mais vous ne pourrez toujours « plus » mettre votre enfant à la cantine le mercredi s'il ne va pas au centre aéré ; un **service apprécié des familles, dont la suppression a été annoncée en juin 2015 pour prendre effet en septembre 2015** : *concertation quand tu nous tiens...*

Nous vous attendons à la rentrée. Présents lors des commémorations, concerts et autres fêtes de la sardine, cela sera un plaisir de vous retrouver les 4 et 10 septembre pour des concerts, une commémoration, la fête des serrures mais surtout pour la **journée des associations le dimanche 4 septembre**. Toutes les listes aux municipales avaient proposé d'organiser chaque année cette manifestation : *promesse tenue !*

Enfin, nous vous invitons à participer à la **brocante organisée par la régie de quartier (entreprise locale d'insertion) le dimanche 25 septembre** sur le parking de la Nation. **Les bénéficiaires iront à l'AIDE (association d'aide aux devoirs aux élèves) !**

La rénovation du quartier de la Galathée ayant coûté 97 millions d'euros, effaçons la frontière entre le Centre de Deuil et son quartier populaire. À voir la fête de l'amitié cru 2016, une fête exceptionnelle du vivre ensemble qui se déroule chaque année au mois de juin dans le parc de la Galathée, **il nous reste encore beaucoup à faire en matière de vivre ensemble à Deuil et en France.**

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil », site <http://changerdeuil.fr/>

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Septembre, rentrée à Deuil la Barre...

Chers Deuillois, chères Deuilloises,

Nous espérons que vous aurez passé de bonnes vacances, que vous ayez pu partir ou non. C'est maintenant le moment du retour à une dure réalité !

Notre ville se doit de faire des économies, tout le monde l'aura compris !

Le remboursement des emprunts structurés de manière anticipée qui, s'il était nécessaire, risque de s'avérer coûteux. En effet, la majorité compte grandement sur le maximum que pourrait verser le fond de soutien mais, ce sera-t-il le cas ?

Des investissements sont nécessaires : dans nos écoles, pour nos routes, Aux vues des finances de notre ville, la majorité n'a trouvé qu'une solution. Ils seront financés par de nouveaux emprunts. Mais ces travaux seront-ils de qualités ou du rafistolage en attendant des jours meilleurs ?

D'autres, comme la rénovation des parcs sont programmés mais seront-ils faits ? Ces investissements seront-ils conformes aux attentes des familles deuilloises ? Installer des tables de pique-nique lorsque l'on attend une aire d'accueil de qualité sur la place du V2 ? Nous ne pensons pas que c'est apporter un service de qualité à ses administrés !

Alors où trouver les fonds ? On nous parle de rationalisation du fonctionnement des services. Mais aux vues du budget voté au mois d'avril, nous avons du mal à croire à ces restructurations.

Quoiqu'on en dise et nous continuons à le dénoncer, c'est dans notre porte-monnaie que l'on cherche l'argent. Pas d'augmentation directe : cet engagement est tenu ! Mais combien devons-nous déboursier ailleurs ? Cantine, garderie, repas pour nos anciens... Et des subventions en baisse de dix pour cent pour les associations deuilloises... Vers qui devront-elles reporter ce manque ? Notre tissu associatif pourtant des plus dynamique sur Deuil la Barre, pourrait, à force de coupe budgétaire, se voir en difficultés.

Il est des plus aisés de mener quelques actions et de dire que ses engagements sont tenus mais il en faut plus.

Alors nous attendons de voir comment seront menés des projets de taille pour notre ville comme la fermeture du PN4, la construction du nouveau commissariat. En espérant que votre majorité saura mettre ses administrés au cœur du projet !

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com